

## ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR COSMÉTIQUE

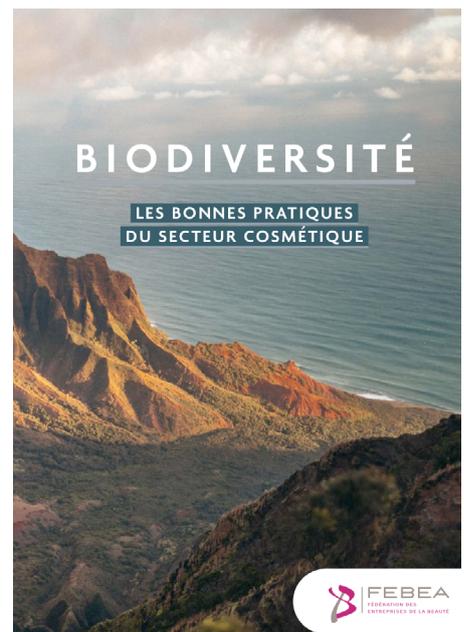
### **LA FEBEA PUBLIE UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ**

*Le secteur de la cosmétique a, depuis plusieurs années, entrepris une profonde transformation : mise en place de filières d'approvisionnement durables, mesure de leur empreinte sur la biodiversité, réduction de leur impact environnemental... pour aider l'ensemble du secteur à aller plus vite et plus loin, la FEBEA publie un guide des bonnes pratiques du secteur. Il permettra à toutes les entreprises cosmétiques, quelle que soit leur taille, de s'inspirer ces expériences et de les déployer à leur échelle.*

La FEBEA s'est dotée, en juin dernier, d'une nouvelle raison d'être : « Prendre soin de vous, respecter la beauté du monde ». Dès son adoption, cette raison d'être a été conçue pour se traduire en une série d'actions concrètes, notamment en matière de transition écologique.

De nombreuses entreprises du secteur se sont déjà engagées dans cette voie, en favorisant la biodiversité. Répertorier et publier leurs bonnes pratiques permet à tous de **disposer d'exemples concrets, transposables**, capables d'inspirer de nouvelles actions et ainsi d'accélérer la transition écologique de tout le secteur.

Le guide « Biodiversité » proposé en ligne par la FEBEA se veut avant tout **pratique et concret**. Divisé en 7 chapitres, il aborde tous les aspects pour contribuer à préserver la biodiversité. De la création de filières d'approvisionnement durables à l'écoconception des matières premières et des formules, en passant par les choix logistiques ou encore le réemploi des produits invendus, chaque étape fait l'objet d'une analyse précise, et donne surtout la part belle aux initiatives concrètes prises par les entreprises.



### **DES EXEMPLES INSPIRANTS POUR FAVORISER LE PASSAGE À L'ACTION**

Ainsi, **Pierre Fabre** s'est lancé dans une démarche de valorisation des co-produits : pour fabriquer l'actif de **Klorane**, il utilise la margine d'olive biologique, un effluent issu de la fabrication d'huile d'olive. Pour ce faire, il s'adresse à un agriculteur grec, pour lequel a été financée la replantation de 10.000 oliviers après les incendies de 2007 dans le Péloponnèse. Autre exemple avec l'huile de chardon-marie, utilisée pour la gamme **Avène** : il s'agit d'un co-produit de l'extraction de la sylimarine, utilisée dans l'industrie pharmaceutique. L'huile résiduelle est aujourd'hui en cours d'évaluation pour devenir un nouvel actif cosmétique.

#### CONTACTS PRESSE

FEBEA – Audrey Peauger – responsable de la communication – [apeauger@febea.fr](mailto:apeauger@febea.fr) – 01 56 69 67 21  
THE DESK – Guillaume Bourg – [guillaume@agencethedesk.com](mailto:guillaume@agencethedesk.com) – 06 10 61 62 50

Autre exemple d'engagement fort, celui de la **Fondation Yves Rocher**, avec le programme **Plant For Life** : il mobilise des milliers de planteuses et planteurs d'arbres volontaires pour faire revivre les sols et reculer les déserts. Grâce à eux et à l'expertise de 48 ONG, le programme est présent dans 35 pays, et l'objectif des 100 millions d'arbres plantés a été atteint fin 2020. En France, la Fondation a planté plus de 4 millions d'arbres champêtres, et atteindra les 5 millions en 2021.

## UN GUIDE COMPLET ET PRATIQUE, POUR INSPIRER LES ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES

Au total, ce guide rassemble **176 bonnes pratiques d'entreprises de toutes tailles et dans tous les domaines**. Il propose aussi une série de focus sur les réglementations environnementales et leur évolution, et fait le point sur les certifications et standards existants. Il présente également de nombreux exemples d'initiatives existantes auxquelles chaque entreprise peut choisir de participer, sans oublier une « boîte à outils », et agenda rassemblant les grands événements à venir autour du thème de la biodiversité.

*« Avec ce guide, nous souhaitons montrer comment, concrètement, chaque acteur de notre filière peut, à son échelle, mieux contribuer à « respecter la beauté du monde », affirme Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA. Nous voulons désormais aller plus loin, plus vite, en nous appuyant sur la force du collectif. Ensemble, nous comptons jouer un rôle majeur dans la construction d'un futur durable, qui prend soin de la biodiversité. Cette initiative représente un premier pas dans cette direction, à nous de continuer à amplifier le mouvement ».*

### À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est l'unique Syndicat professionnel des entreprises de beauté et de bien-être (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises, dont 82% de TPE et PME.

---

#### CONTACTS PRESSE

FEBEA – Audrey Peauger – responsable de la communication – [apeauger@febea.fr](mailto:apeauger@febea.fr) – 01 56 69 67 21  
THE DESK – Guillaume Bourg – [guillaume@agencethedesk.com](mailto:guillaume@agencethedesk.com) – 06 10 61 62 50